



## COMITE DIRECTEUR

Mercredi 11 Septembre 2019

**Membres présents** : ALES Jean-Luc – CAYRON Serge – BLACHE Pierre - Jean-Louis VOLLE – CHAVANON Pierre-Yves – CLUZEL Thierry – COSTE Dominique – DEYRES Sylvie – GANIVET Jean-Louis – MEHEUST Alain-Philippe – ZAVADA Richard – SINTES Christian

**Excusés** : HUG Kheira – GUILLOT Richard - LADREYT Marie-Christine - GOUNI NOIRET Anne – CASADO Bénédicte

**Absent** : VERGNE Gérard – JULIEN Gérard - BIOUD Thomas – BONNET Thierry – LOMBARD Frédéric

Philippe comte est démissionnaire. Nécessité de se mettre en quête d'un médecin – **action Serge Cayron**

Les prochains CODIR se feront de préférence le mardi.

### 1. Préambule

Les plans que nous propose le CNOSF sont Génération 2024, le sport en entreprises, les sportifs de haut niveau et des actions en faveur du milieu scolaire, du primaire à la faculté : interventions sur 15 établissements scolaires en juin en amont et aval de la JO (atteinte plus de 1000 élèves) ; nous nous sommes positionnés sur des actions scolaires où rares sont les CDOS qui s'y sont engagés. Bonne appréciation du CNOSF – COJOP.

Double ateliers : valeurs de l'olympisme et découverte d'épreuves sportives.

Par contre, contrainte de l'absence de partenaires mis à part ceux désignés – obligation d'enlever nos partenaires qui apparaissaient sur le site du CDOS – le CNOSF a accordé le logo du « COQ » pour son utilisation.

Les partenaires du Sport Ardèche ont également été enlevés.

Soit demandé l'avis au CNOSF ou COJOP pour être dans les règles.

La présidente a fait part de son mécontentement ; le CROS AURA, quant à lui, a gardé tous ses partenaires ce qui pose un problème. Il ne peut être acceptable de la part de notre hiérarchie alors qu'il impose aux CDOS de ne plus avoir de partenaires privés à afficher et en avoir.

Précautions : Soyons vigilants et appliquons les règles.

## **1. Bilan Financier**

A percevoir sur les subventions déjà obtenues : 47 812 €

Disponibilité sur le livret : 66 087 €

Compte courant : 39 186 € +19 733 €

57 420 € CNDS.

LE MOI SANS TABAC : 2000 €

RELIQUAT DE 800 €

CNOSF : répondre aux appels à projet à partir de cette année.

12 000 € pour l'emploi de Jonathan n'est pas accepté.

Prestations de Marie au niveau du CROS : pour l'instant aucune idée sur le règlement de la prestation.

Déplacement dans la Loire avec 2 interventions pour 750 euros + frais de déplacements.

Nous avons postulé sur les universités de Lyon qui se précise – attente des sélections.

Jonathan arrive la semaine prochaine avec un déplacement en prévision dans la Loire pour une formation.

Subventions reçues : 211 000 € pour 2019 – pour être plus assuré prévision en 2020 serait de 250 000 € ;

Le département nous sollicite pour l'olympisme scolaire

La semaine verte – semaine bleu

Subvention du département au titre de 2019 : 40 000 €

Au niveau des financements la situation est très stable et rassurante. La journée olympique faisait partie des appels à projet auquel nous avons répondu.

C'est la dernière année pour étudier les dossier CNDS par la DDCSPP.

## **2. Appel à Projet : Maison Sport-Santé**

Appel à projet de l'état, équivalent au DAPAP qui est porté par la région mais l'état se positionne aussi : maison sport santé. Se positionner au cas où la région voudrait se retirer.

Subvention unique de 30000 euros. A nous de pérenniser le dispositif par la suite avec d'autres fonds – une maison sport santé par département candidature à déposer avant le 10 octobre.

Possibilité pour les années à venir de création de maison sport-santé et le CDOS pourrait envisager être la tête de réseau au niveau départemental.

La contrainte de la Maison du sport santé est d'avoir un bureau et une salle de formation. En conséquence, un courrier sera adressé au Club Sport Ardèche pour qu'il libère à très court terme le bureau qui lui était prêté (Voté à l'unanimité).

Pas d'obligation de durée de cette Maison Sport Santé.

## **3. Adhésions au CDOS 07**

Thierry Cluzel, discipline équitation, était en club isolé. Un comité dans cette discipline s'est créé dans le courant de l'année 2019 – Demande éclaircissements sur la position du comité futur et son représentant – pour cette année son club réglera sa cotisation.

Frédéric Lombard, adhérent au CDOS, et élu au CODIR ; Il n'existe pas de comité départemental pour les associations sportives au sport automobile – se sont des associations l'ASA Sud ARDECHE et Haut Vivarais.

Il faut contacter Frédéric Lombard pour savoir si celui-ci compte rester au sein du CODIR en sachant qu'il ne s'est pas présenté aux réunions de CODIR durant les saisons dernière et actuelle.

**Question posée au CNOSF : cadre légal pour qu'un membre de l'ASA soit élu au sein du CODIR d'un CDOS et dans le cas de deux ASA dans un même département peuvent-elles être chacune être représentée au sein du CDOS ?**

#### **4. Equipement Lacoste**

Commande Polo en route.

Devis série 7 en attente : taille et logo à fournir à Thierry

Devis SASU : reçu pour broderie sur manche à 7,90 HT

#### **5. Agenda et Composition des Commissions : 40 Ans Du CDOS 07, Sport Nature, Professionnalisation, Sport Santé, Politiques Publiques Et Education & Citoyenneté.**

Cf tableau envoyé par mail.

#### **6. 40 Ans Du CDOS 07**

En termes de communication, il faut trouver un fil conducteur pour les 40 ans du CDOS  
Budget : département, région, la CAPCA.

#### **7. Sport et Radicalisation**

Message du CNOSF sur d'éventuelles difficultés rencontrées sur les territoires en matière de « radicalisation » :

Quelques disciplines sont touchées par ce phénomène comme le tir et les sports de combat.  
Le football est touché, pas de problématique particulière au niveau du tennis.

#### **8. Questions Diverses**

L'emploi de Jonathan Bazard sera consacré au sport santé mais toujours accompagné par Olivier (répartition ETP).

Engagement du CDOS à la Fête de la science à Aubenas le 13 et 14 octobre.

Dominique sera à l'inter-région le 12 et 13 octobre prochain.

Semaine verte : intervention sur trois jours.

Le club Sport Ardèche : échange de message avec Renaud Griffon. Les agendas des deux parties n'ont pas permis de positionner une date et il était, donc, convenu de reprendre contact en septembre ; à ce jour nous n'avons pas de nouvelle - Attention ils utilisent le logo du CDOS (page sport de «la tribune»)

Faire courrier pour leur demander de retirer notre logo surtout avec les dernières dispositions avec le COJOP. (Voté à l'unanimité). Nous restons dans l'attente d'un rendez-vous.

Challenge inter-entreprise en date du 19 septembre : l'opération sera reconduite et plus construite car peu de temps avant le lancement de la programmation de réunions. Conférence à prévoir. Belle accroche au niveau de la CCI.

Dominique a été sollicitée par le comité régional du rugby : rubrique « éthique et déontologie ». Elle a répondu favorablement pour intégrer la commission.

Christian a fait un gros travail de représentation.

Gérard Julien envoie les invitations aussi attention à être vigilant quant à la réception afin qu'il puisse répondre aux clubs ou comités.

En représentation, s'identifier CDOS conseils : prendre des renseignements sur la manifestation, rebondir sur le titre de l'invitation pour le cas d'une prise de parole imprévue ou prévue.

**Prochain CODIR le 5 novembre au lieu du 6 initialement prévu.**

Fin de séance : 21 :10